

## En temps normal, comment s'informer ?

A tout moment, vous pouvez suivre l'évolution de l'assainissement du site  
Consultez internet sur :

[www.bci-info.ch](http://www.bci-info.ch)

En cas d'événement majeur  
sur le site de BONFOL...

# MEMO PROTECTION

## Quels sont les risques ? Comment serez vous alerté ?

- fumées toxiques  
en cas d'incendie

Par un message sonore diffusé par :

- les services de secours
- les autorités préfectorales
- les autorités municipales



## Adoptez les bons réflexes...



**Mettez vous à l'abri**  
dans le bâtiment le plus  
proche ou dans votre maison.



**Ne sortez qu'en fin d'alerte  
ou sur ordre d'évacuation**



**Fermez portes et fenêtres**  
Calfeutrez soigneusement  
les ouvertures et arrêtez  
le chauffage et climatisation.



**N'allez pas chercher  
les enfants à l'école**  
Les enseignants sont là pour assurer  
leur sécurité et prendre les mesures  
de protection adaptées.



**Ecoutez la radio sur :**  
Dreyeckland : 104,6 ou 96,4 MHz  
France Bleu Mulhouse : 102,6 MHz  
France Bleu Belfort : 106,8 MHz



**Ne téléphonez pas**  
Le réseau téléphonique doit  
rester libre pour les services  
de secours.

Suivez sur internet :  
[www.bci-info.ch](http://www.bci-info.ch)

Conception : Groupement Sud  
Réalisation : service communication



# INFORMATION SÉCURITÉ

Assainissement définitif de la décharge industrielle de Bonfol



## Consignes de comportement pour la population voisine de la décharge industrielle de Bonfol

Une plaquette commune de

**JURA CH**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Haut-Rhin  
Préfecture du Territoire de Belfort

**bci Betriebs-AG**

Un partenariat solide pour assurer votre sécurité.

Ce volet est détachable. Conservez-le et affichez-le dans un endroit facilement accessible.  
Connaître et suivre les consignes en cas d'accident est important pour votre sécurité. Informez également les membres de votre famille.

## La décharge industrielle de Bonfol et son assainissement

La décharge industrielle de Bonfol est un héritage de notre passé. Entre 1961 et 1976, environ 114'000 tonnes de déchets ont été stockées dans l'ancienne glaisière de Bonfol, la plus grande partie par les entreprises de l'Industrie Chimique Bâloise (BCI).

Avec l'évolution de la perception de la protection de l'environnement, la BCI a accepté la demande du Canton du Jura, qui consiste à assainir définitivement le site. La bci Betriebs-AG est responsable de la planification et de l'assainissement de la décharge. Tous les déchets seront excavés dans une halle étanche par un système semi-automatique de ponts roulants/grappins en appliquant des mesures de sécurité exhaustives. Les déchets seront transportés dans des conteneurs spécifiques par voie ferrée vers les usines d'incinération situées en Allemagne et en Belgique. A l'issue de l'assainissement, toute l'infrastructure sera démontée et le site sera reboisé.

Tous les bâtiments et procédés de l'assainissement ont été développés avec des experts et approuvés par les autorités de la République et du Canton du Jura. Les multiples mesures de sécurité et d'hygiène au travail ainsi que leur réévaluation permanente permettent de garantir la protection de l'homme et de l'environnement. Les systèmes de traitement des eaux et de l'air assurent le respect de la législation en la matière. Malgré toutes les mesures de prévention, il est impossible d'exclure tout risque d'accident. Afin d'y répondre efficacement, des plans d'intervention ont été établis en étroite collaboration par les forces d'intervention du Canton du Jura, de France et de la bci Betriebs-AG. Ces dispositifs sont régulièrement testés lors d'exercices et permettent d'assurer leur bon fonctionnement et de consolider une collaboration trilatérale efficace.

Retrouvez toutes les informations sur les sites internet de [www.bci-info.ch](http://www.bci-info.ch) et [www.jura.ch/dib](http://www.jura.ch/dib)

### Les partenaires pour votre sécurité:

#### République et Canton du Jura

Protection de la population et sécurité  
1, rue Ernest Daucourt  
CH - 2942 ALLE  
Tél. +41 32 420 39 20

#### bci Betriebs-AG

Case Postale  
CH - 4002 BALE  
Tél. +41 61 685 15 01



#### Préfecture du Territoire de Belfort

Place de la République  
F - 90020 BELFORT  
Tél. +33 3 64 57 00 07

#### Préfecture du Haut Rhin

7, rue Bruat  
F - 68000 COLMAR  
Tél. +33 3 89 29 20 00



## Consignes pour la population suisse

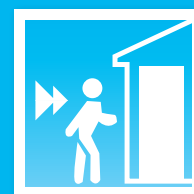
**En cas d'accident sur la décharge de Bonfol, vous serez alarmé par les sirènes.**



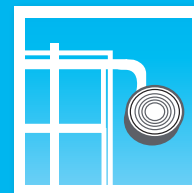
Les sirènes émettent un signal sonore ondulé d'une minute de durée, répété plusieurs fois:



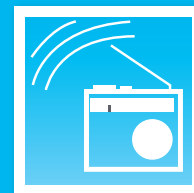
### Consignes de comportement :



**Se mettre à l'abri et avertir les voisins,** les enfants et les personnes handicapées. Rester à domicile ou sur le lieu de travail. Laisser les enfants à l'école.



**Fermer les portes, fenêtres et volets** Arrêter les ventilations, chauffage et climatisation. En voiture, fermer les vitres, arrêter la climatisation et rester tranquille.



**Ecouter la radio** Des informations concernant l'accident, l'évolution de la situation, les mesures prises et la fin de l'alerte seront transmises.  
Radio : Radio Fréquence Jura (RFJ) : 106.5 MHz  
RSR La Première : 94.2 MHz  
Internet : [www.bci-info.ch](http://www.bci-info.ch), [www.jura.ch](http://www.jura.ch)

Ce volet est détachable. Conservez-le et affichez-le dans un endroit facilement accessible. Connaître et suivre les consignes en cas d'accident est important pour votre sécurité. Informez également les membres de votre famille.

Votre comportement sera déterminant. Le calme et le sang-froid, en évitant tout affolement vous seront des plus utiles. Pensez-y!